

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 10 Décembre 2025	Séance du Mardi 16 Décembre 2025
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-cinq, le seize Décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont l'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Isabelle SILHOL	
	Votes : 28	
Présents : 25	Pour : 28	
Absents : 17	Contre : 0	
Représentés : 3	Abstention : 0	
Rapporteur	Isabelle SILHOL	

Etaient présents : Olivier BERNARDI (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Gérald VALENTINI (Valmasclé), Laurent ALBERT (Villeneuvevette).

Absents représentés : Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par Olivier BERNARDI (Aspiran), Jean FRADIN (Canet) représenté par Christiane FULCRAND (Canet), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Arnaud MOULS (Canet), Daria PICARD (Ceyras), Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Marc CARAYON (Lacoste), Sophie ROYON (Paulhan), Grégory GUERIN (Paulhan).

Avis concernant le projet d'extension du site Natura 2000 des mines de Villeneuvevette

Madame SILHOL rappelle aux membres du Conseil communautaire que le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze est en charge de l'animation du site Natura 2000 des Mines de Villeneuvevette depuis 2014.

Le site actuel de 255 ha est localisé sur la Communauté de communes du Clermontais et concerne les communes de Villeneuvevette et Lieuran-Cabrières.

L'ancienne carrière ainsi que le bâti présent sur le site actuel abritent d'importantes colonies de chauves-souris : 18 espèces de chiroptères ont été identifiées et plus particulièrement 6 espèces d'intérêt communautaire présentes principalement en période de mise-bas, transit et d'hibernation.

Depuis plusieurs années, des colonies d'espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire à forts enjeux ont été identifiées en dehors du périmètre du site actuel. Au regard de ces nouveaux enjeux et de leur lien avec le site Natura 2000 actuel, une analyse sur la possibilité d'étendre le périmètre a été lancée et actée en comité de pilotage le 13 décembre 2022. A la suite des prospections approfondies réalisées en 2023 par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR) et de la concertation des communes concernées en 2024 et 2025, le dossier préalable à la présente consultation a été envoyé aux services de l'Etat pour instruction en septembre 2025.

La proposition d'extension de ce site Natura 2000 concerne les communes de Villeneuve, Nébian, Lieuran-Cabrières et Cabrières, pour une surface totale de 4 331 ha (voir carte en pièce annexe).

Les surfaces administratives concernées par le site actuel et par le nouveau périmètre proposé sont les suivantes :

Commune	Superficie totale	Superficie dans le site actuel	Part de la commune dans le site actuel	Superficie dans le nouveau périmètre proposé	Part de la commune dans le nouveau périmètre proposé
Villeneuve	314 ha	185,48 ha	73,69 %	314 ha	100 %
Lieuran-Cabrières	613 ha	69,33 ha	27,45 %	444,63 ha	72,50 %
Cabrières	2 902 ha	-	-	2 902 ha	100 %
Nébian	979 ha	-	-	670,13 ha	68,40 %

Cette extension intègre plusieurs éléments :

- Besoins écologiques pour la préservation des espèces d'intérêt communautaire de chiroptères (gîtes, axes de déplacements et habitats de chasse),
- Mutualisation des moyens de gestion : certaines portions du nouveau périmètre sont déjà inclus dans le site Natura 2000 du Salagou, dont le Grand Site est la structure animatrice,
- Attentes des 4 communes concernées.

Par courrier en date du 29 septembre 2025, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Hérault sollicite le Conseil communautaire pour émettre un avis au projet d'extension du site Natura 2000 des Mines de Villeneuve.

Cette action s'inscrit dans la stratégie biodiversité de la Communauté de communes, qui a obtenu la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature (TEN) 2023 – 2025 de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), a demandé sa reconduction pour la période 2026 – 2028 et est lauréate pour son projet d'Atlas de la Biodiversité inter-Communale (ABiC) qui sera réalisé sur la période 2025 – 2029.

L'ensemble des communes concernées par le projet d'extension de la zone Natura 2000 des Mines de Villeneuve ont émis un avis favorable.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Madame SILHOL et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

Pour : Olivier BERNARDI (Aspiran), Françoise REVERTE (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Jean FRADIN (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuveville).

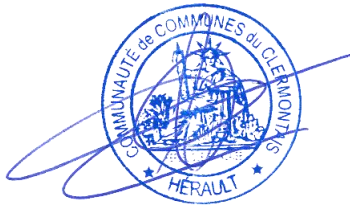
Abstentions : /

Contre : /

- **EMET** un avis favorable pour le projet d'extension du site Natura 2000 ZSC « Mines de Villeneuveville » (FR 9102007),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte et pièce relatif à cette affaire.

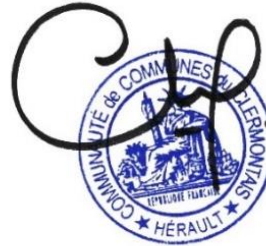
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,



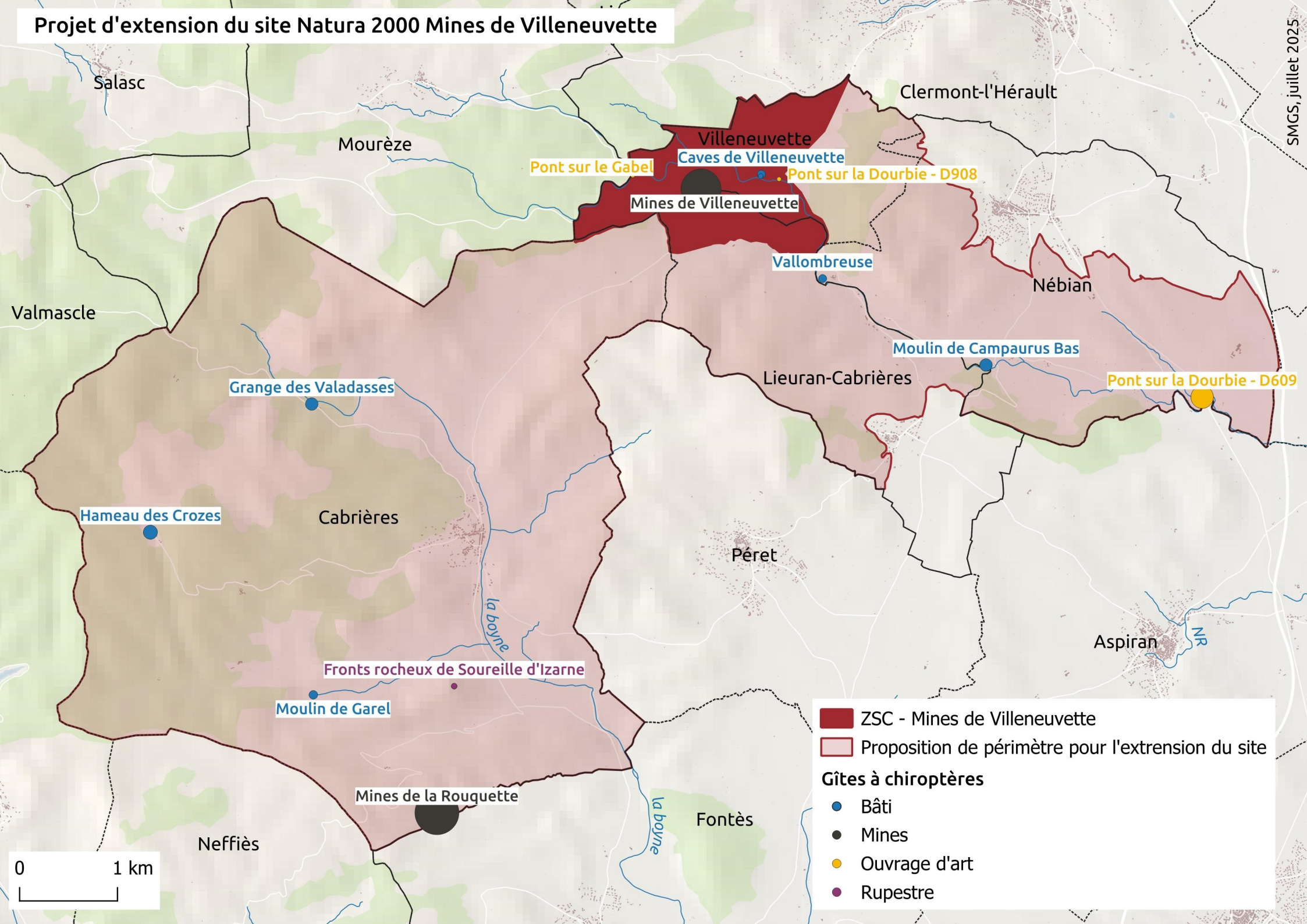
Isabelle SILHOL

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL

Projet d'extension du site Natura 2000 Mines de Villeneuvevette



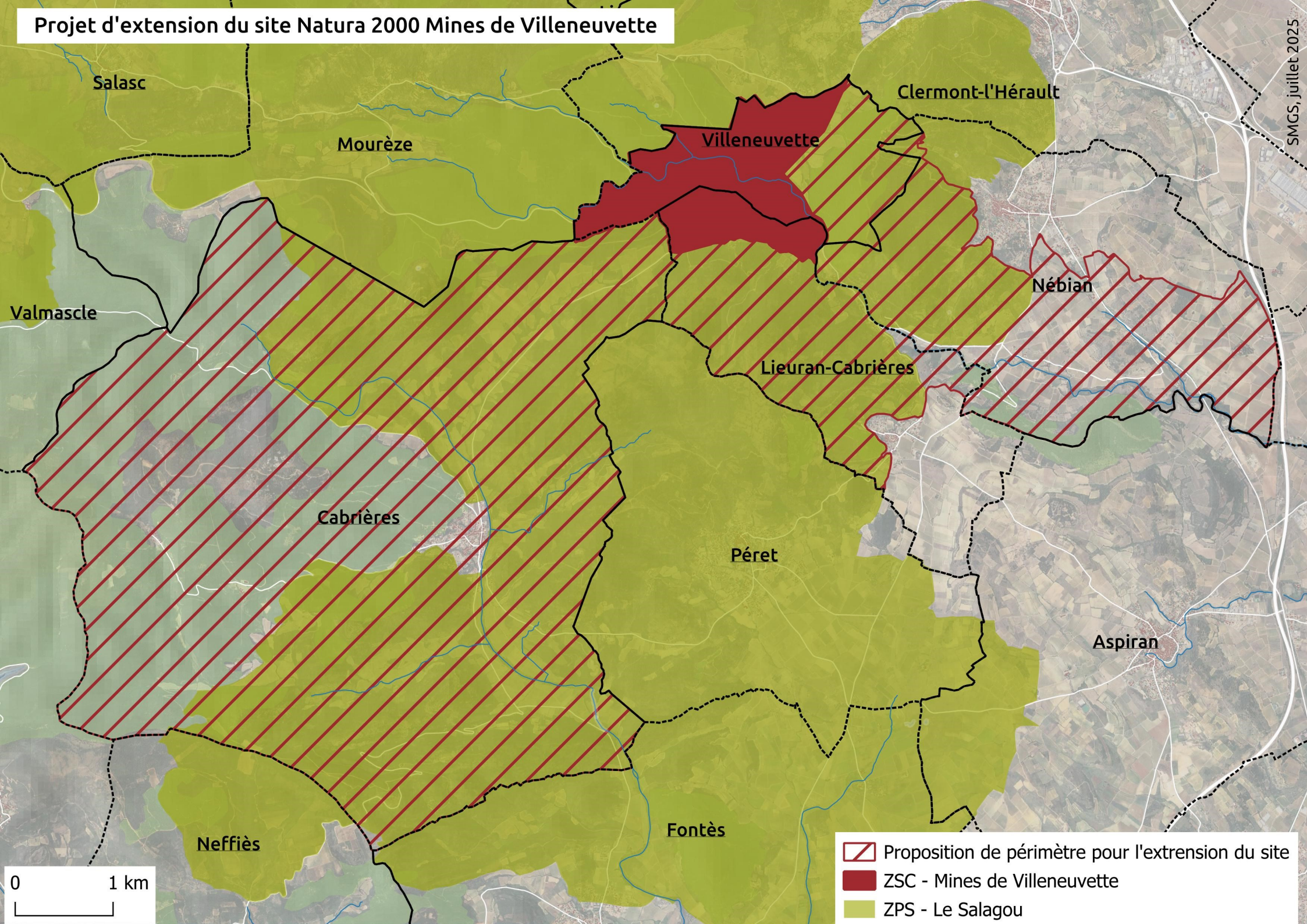
ZSC - Mines de Villeneuvevette


Proposition de périmètre pour l'extension du site


Gîtes à chiroptères

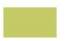
- Bâti
- Mines
- Ouvrage d'art
- Rupestre

Projet d'extension du site Natura 2000 Mines de Villeneuve



 Proposition de périmètre pour l'extension du site

 ZSC - Mines de Villeneuve

 ZPS - Le Salagou

0 1 km